

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DU 177 Dénomination allée Paris-Ivry (13e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'étendre la dénomination « allée Paris-Ivry » à la voie identifiée par l'indicatif GO/13, projetée dans la ZAC Paris Rive-Gauche (13e) ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination « allée Paris-Ivry » est attribuée à la voie destinée à devenir publique, identifiée par l'indicatif GO/13, commençant au 14, rue Bruneseau et finissant au 19 boulevard du Général Jean Simon (13e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO